



MINISTRE CHARGÉE DES
AFFAIRES EUROPÉENNES

SECRETARIE D'ÉTAT CHARGÉE
DES PERSONNES HANDICAPÉES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conférence des ministres européens chargés du handicap

Un engagement commun pour renforcer la mobilisation en faveur de l'autonomie et de la pleine participation des personnes handicapées à l'échelle de l'Union européenne

Paris, le 14 mars 2019

A l'initiative de Sophie CLUZEL, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées, et de Nathalie LOISEAU, ministre chargée des Affaires européennes, dix ministres et secrétaires d'Etat chargés des personnes en situation de handicap et des représentants de l'ensemble des Etats membres se sont réunis ce jour, 14 mars, au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Cette réunion inédite a été organisée en coopération avec la Présidence roumaine du Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne.

Nathalie LOISEAU a déclaré : « Avec cette première réunion des ministres européens en charge du handicap, nous posons une pierre supplémentaire dans la construction de l'Europe sociale souhaitée par les Français et défendue par le Président de la République. En matière d'accessibilité, en matière de mobilité, en matière de participation – pour ne prendre que trois exemples – l'Union européenne peut et doit contribuer à faciliter la vie quotidienne des personnes en situation de handicap. Avec cette conférence, notre objectif est de préparer l'avenir alors qu'un nouveau Parlement et une nouvelle Commission seront installés dans quelques mois. C'est maintenant qu'il nous revient de réfléchir aux priorités de cette nouvelle législature. »

Sophie CLUZEL, pour sa part, précisait : « Près de 80 millions d'européens vivent le handicap. En moyenne, les pays européens consacrent environ 2 % de leur PIB à leurs politiques pour les personnes handicapées. Et pourtant les personnes en situation de handicap continuent de rencontrer de nombreux obstacles pour vivre une vie « comme tout le monde » à laquelle elles aspirent. La construction d'une société plus humaine et fraternelle est un enjeu à la hauteur de notre continent. Nous réussissons par une mobilisation de notre intelligence collective, en particulier avec le développement des nouvelles technologies, et l'irrigation déterminée de l'ensemble des politiques publiques, nationales et communautaires, de droit commun. La pleine participation et l'émancipation des personnes sont à portée de nos mains »

A cette occasion, les participants ont pu signer une déclaration réaffirmant leur engagement à soutenir davantage l'autonomie des 80 millions de personnes handicapées à l'échelle de l'Union. Les signataires ont réaffirmé leur détermination à continuer de faire tomber les barrières auxquelles les personnes handicapées font face dans leur vie de tous les jours afin de leur permettre d'accéder à l'ensemble de leurs droits, au travail, à l'éducation, à la santé et à la protection sociale, pour participer pleinement à la vie de la cité. Ils ont, en outre, souligné qu'en cohérence avec le socle européen des droits sociaux, les spécificités nécessaires à la prise en compte des personnes en situation de handicap ont vocation à être davantage intégrées dans le futur cadre stratégique de l'Union européenne.

Par ailleurs, ils sont convenus de renforcer leur coopération en matière de recherche, en particulier s'agissant de l'autisme et des troubles du neuro-développement. Dans le cadre de sa stratégie nationale adoptée en avril 2018, la France propose de mettre en œuvre des programmes de recherche de plus grande envergure, afin d'accompagner la structuration des activités de recherche et d'innovation autour des troubles du neuro-développement.

Préalablement à l'adoption de cette déclaration, la conférence ministérielle de ce jour, à laquelle étaient associés des représentants de la société civile, des personnes en situation de handicap ou leurs représentants, a permis aux participants d'échanger sur les bonnes pratiques pour transformer le quotidien des personnes handicapées et conforter la mobilisation de tous, à l'échelle de l'Union européenne, en faveur des droits des personnes handicapées.

A ce titre, le DuoDay, organisé le 16 mai prochain, est un évènement européen exemplaire pour favoriser le changement de regard sur le handicap. Il permet à une personne handicapée de composer un duo avec un professionnel durant une journée et de s'immerger dans son quotidien. Pour les personnes handicapées, c'est la possibilité de découvrir un métier ou un secteur d'activité. Pour les entreprises, c'est l'opportunité de sensibiliser leurs équipes, de dépasser les préjugés et de découvrir les compétences et les qualités professionnelles de ces personnes.

Cette conférence a été également l'occasion de faire le point sur les avancées concrètes pour le quotidien des personnes handicapées permises dans le cadre de l'Union européenne, comme la mise en accessibilité d'un ensemble de biens et services. L'Acte européen sur l'accessibilité, qui a été adopté le 13 mars 2019 par le Parlement européen et qui doit être très prochainement adopté par le Conseil, prévoit que devront être accessibles de manière universelle à l'échelle de l'UE : tous les biens et services numériques permettant la délivrance de titres de transport quels qu'ils soient ; les services de transport et d'information ; les services de délivrance de billets et tous les terminaux de paiement ainsi que l'ensemble des services bancaires aux consommateurs ; les ordinateurs et les systèmes d'exploitation ; les smartphones, les tablettes et les équipements télévisuels ; les livres électroniques et les logiciels spécialisés ; le commerce en ligne ; et le numéro d'urgence européen 112.

La construction d'une Union européenne plus inclusive s'inscrit pleinement dans le cadre de la convention relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU à laquelle l'Union européenne, ainsi que l'ensemble des Etats membres sont parties prenantes. Elle conforte une ambition de progrès pour l'Union et l'ensemble de ses citoyens.

Contacts presse :

Cabinet Nathalie Loiseau : 01 43 17 55 76 - secretariat-presse.cabaeu@diplomatie.gouv.fr

Cabinet Sophie Cluzel : 01 40 56 88 02 - seph.communication@pm.gouv.fr